ANNEXE 1 AU RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

**Approvisionnement en carburéacteur JET A1 au profit du Service de l’énergie opérationnelle (SEO) et de ses clients au DEM de la Tontouta en Nouvelle Calédonie**

**DAF\_2025\_000869**

Attestation sur l’honneur

relative aux capacitÉs techniques minimales exigÉes

Conformément aux exigences de l’article 5.5 du règlement de consultation et à la demande du pouvoir adjudicateur, je déclare sur l’honneur disposer :

* de la capacité à fournir (ou de la capacité confiée à un tiers de fournir) le carburant mentionné dans les quantités estimées ;
* des moyens de contrôle qualité accrédités propres à l’entreprise ou confiés à un tiers dont les références seront transmises, pour garantir de la conformité des produits aux spécifications mentionnées au cahier des charges ;
* de la capacité à délivrer les carburants, quels que soient les régimes fiscaux applicables ;
* des moyens techniques permettant le chargement de camions citernes porteurs ou semi-remorques.

**Date et signature**

*(d’une personne habilitée à engager la société)*